



190408pv

## PROCES-VERBAL-DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 08 avril à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie.

**Présents** : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Éric PIERRE, Bénédicte VIVIAN, Laurence NIQUET, François FOSSOUX, Jean-Paul DERONZIER, Jérémy JOSNET, Orlane RAGOT.

**Représentés** : Dominique BOUVET (pouvoir à Eric PIERRE), Edwige BALDACCHINO (pouvoir à Chantal MACQUET)

**Absents** : Jean-Philippe TAVARES, Johann JARROUX

**Secrétaire de séance** : Orlane RAGOT

---

### Ordre du jour :

- 1°- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 mars 2019
- 2°- Affectation du résultat de fonctionnement 2018
- 3°- Vote des taux 2019 de la fiscalité locale
- 4°- Adoption du Budget principal 2019
- 5°- Demande de subvention 2019 de la Bibliothèque La Fontaine aux Livres
- 6°- Demande de subvention exceptionnelle du Comité d'Animation de Nonglard pour l'acquisition de stands
- 7°- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie dans le cadre des amendes de police 2019 pour la réalisation du cheminement piétonnier de la route de la Pièce
- 8°- Autorisations d'urbanisme
- 9°- Informations diverses

Le quorum étant atteint, Christophe GUITTON, Maire, ouvre la séance.

---

### 1° Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 mars 2019

Chaque conseiller a été destinataire du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 18 mars 2019.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

## 2° - Affectation du résultat de fonctionnement 2018

M Daniel AUDIBERT, rapporteur expose :

Vu le Compte administratif de l'exercice 2018 faisant apparaître un résultat de fonctionnement du Budget Principal excédentaire de **164 911,32 euros**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'affecter **100 000,00 Euros** à la section de **Fonctionnement** du Budget Principal 2019, à la ligne budgétaire 002,
- D'affecter **64 911,32 Euros** à la section d'**Investissement** du Budget Principal 2019, à la ligne budgétaire 1068.

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

### Délibération 2019-15

---

## 3° - Vote des taux 2019 de la fiscalité locale

M Daniel AUDIBERT, rapporteur expose au Conseil Municipal que

Les bases d'impositions prévisionnelles pour 2019 s'établissent comme suit (bases sur lesquelles sont calculés les impôts) :

Taxe d'habitation :	955 600 euros
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	589 500 euros
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	13 100 euros

Il est précisé que les bases sont indexées chaque année par l'état en fonction de l'évolution du coût de la vie.

Il est rappelé que les Taux d'imposition 2018 étaient de :

Taxe habitation	18.19%
Foncier bâti :	12.01%
Foncier non bâti :	54.68%

En cas de maintien des taux, le produit des 3 taxes s'élèverait donc à : 251 786 euros.

Il est également rappelé que la dotation forfaitaire de l'Etat (DGF) pour la commune de Nonglard passe de 37 876 € à 37 872 € soit une diminution de 4 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2019 à :

Taxe habitation	18.19%
Foncier bâti :	12.01%
Foncier non bâti :	54.68%

Le produit attendu est donc de **251 786 €**

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

### Délibération 2019-16

#### 4° - Adoption du Budget principal 2019

Sur le rapport de Monsieur Daniel AUDIBERT, Maire-adjoint en charge des Finances,

Après exposé des dépenses et recettes attendues pour l'exercice budgétaire 2019,

Il est proposé au Conseil Municipal de voter le budget par nature, en section de fonctionnement et en section d'investissement chapitre par chapitre selon le détail ci-dessous :

#### FONCTIONNEMENT

LIBELLES	DEPENSES	LIBELLES	RECETTES
Ch.11 Charges à caractère général	242 345.00	Ch.13. Atténuation des charges	200.00
Ch.12 Charges de personnel	166 000.00	Ch.70. Produits de service	54 100
Ch.65 Autres charges	43 590.00	Ch.73 Impôts et taxes	278 728.72
Ch.66 Charges financières	6 850.00	Ch.74 Dotations et participations	197 916.00
Ch.67 Charges exceptionnelles	0.00	Ch.75 Autre produits	39 300.00
Ch.14. Atténuation de produits	34 729.00	Ch.76 Produits financiers	0.00
		Ch.77 Produits exceptionnels	0.00
<b>Dépenses réelles</b>	<b>493 514.00</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>570 244.72</b>
Ch.023 Virement section investissement	176 730.72	R002 Report antérieur	100 000.00
<b>Total dépenses Fonctionnement</b>	<b>670 244.72</b>	<b>Total recettes Fonctionnement</b>	<b>670 244.72</b>

#### INVESTISSEMENT

LIBELLES	DEPENSES	LIBELLES	RECETTES
Ch. 16. Remboursement emprunts	63 029.21	Ch. 10 Dotations, fonds divers	96 161.32
Ch. 20. Immobilisations incorporelles	3 734.60	Ch.13 Subventions d'investissement	129 000.00
Ch. 21 Immobilisations corporelles	302 390,00	Ch. 16 Emprunts et dettes assimilés.	58 416,64
Ch. 27 Autres immobilisations financières	27 137.78		
<b>Dépenses réelles</b>	<b>396 291,59</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>283 577,96</b>
001 Résultat reporté		021. Virement section fonctionnement	176 730.72
Ch. 041 Opérations patrimoniales		R001 Solde d'exécution positif 2018	304 158.31
<b>Total dépenses Investissement</b>	<b>951 266.99</b>	<b>Total recettes Investissement</b>	<b>951 266,99</b>
<i>(Dont restes à réaliser 2018)</i>	<i>(554 975.40)</i>	<i>(Dont restes à réaliser 2018)</i>	<i>(186 800.00)</i>

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

#### Délibération 2019-17

---

#### **5° - Demande de subvention 2019 de la bibliothèque associative « La Fontaine aux Livres »**

Sur le rapport de Madame Orlane RAGOT, Conseillère municipale en charge des associations.

A la demande de la présidente de « La Fontaine aux Livres », association gérant la bibliothèque, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la subvention de l'année 2019 et de fixer le montant de celle-ci à 976,50 € (neuf cent soixante-seize euros et cinquante cents) afin de compléter le fond de livres disponibles et de créer des animations pour le développement culturel des enfants scolarisés.

La subvention est calculée sur la base de 1,50 € (un euro et cinquante cents) par habitant.

Le dernier recensement de la population de Nonglard a arrêté à 651 (six cent cinquante-et-un) le nombre d'habitants.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

#### Délibération 2019-18

---

#### **6° - Demande de subvention exceptionnelle du Comité d'Animation de Nonglard pour l'acquisition de stands**

Sur le rapport de Madame Orlane RAGOT, Conseillère municipale en charge des associations.

Le Comité d'Animation de Nonglard (CAN) a décidé cette année de mettre en conformité les stands utilisés lors de ses nombreuses manifestations

A la demande de la présidente du CAN et sur production d'un devis,

Il est proposé au conseil municipal,

- **D'ACCORDER** une subvention exceptionnelle de 1.000 € (mille euros) au CAN afin de permettre de mettre ses stands en conformité,
- **D'INSCRIRE** au budget 2019 les crédits nécessaires.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

#### Délibération 2019-19

---

#### **7° - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie dans le cadre des amendes de police 2019 pour la réalisation du cheminement piétonnier de la route de la Pièce**

Sur le rapport de Monsieur Christophe GUITTON, Maire,  
Vu l'augmentation du nombre d'habitants de Nonglard et notamment des familles,

Vu la forte fréquentation de l'espace jeux créant du lien et un espace de vie à part entière,

Vu la nécessité de sécuriser la route de la Pièce afin de créer une liaison piétonnière entre le centre-bourg administratif et les différents équipements municipaux,

Considérant que les travaux de réalisation d'un cheminement piétonnier le long de la route de la Pièce nécessitent divers financements des partenaires institutionnels,

Il est donc nécessaire de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie dans le cadre des amendes de police 2019 pour la réalisation d'un cheminement piétonnier le long de la route de la Pièce pour un budget prévisionnel de :

REALISATION D'UN CHEMINEMENT PIETONNIER ROUTE DE LA PIECE			
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
Ressources (origine du financement)	Type d'aide	Montant HT	Taux
<b>ETAT</b>			
D.E.T.R.			
Produit des amendes de police			
Dotation de soutien à l'investissement public local			
Autres			
<b>CONSEIL REGIONAL</b>			
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>			
- CDAS (ex FDDT)	CDAS	28 825,75	50,00 %
- Autres	Amendes de police	9 000.00	15,60%
<b>Autres financeurs publics</b>			
(Collectivités locales, Ademe, Agence de l'eau...)			
<b>TOTAL des subventions publiques</b>		<b>37 825,75</b>	<b>65,60%</b>
Financement privé (assurance, don, leg, souscription, mécénat...)			
<b>Autofinancement</b>	19 825,75	34,40 %	
Dont l'emprunt			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>57 651,50</b>	<b>100,00 %</b>	

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les engagements pour ce faire, notamment les demandes de subventions et les marchés de travaux.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition  
Ont voté pour : l'ensemble des conseillers  
Se sont abstenus : néant  
Se sont opposés : néant

### Délibération 2019-20

---

#### **8° - Autorisations d'urbanisme**

Les dossiers d'urbanisme sont présentés par Eric Pierre, rapporteur.

##### Dossiers ayant fait l'objet d'un avis :

**Avis favorable avec prescription à Déclaration préalable** pour la création et la pose d'une clôture située entre l'école et le presbytère (DP 74.202.19.X0002).

**Avis favorable avec prescription à Déclaration préalable** pour la pose d'une clôture située 22 chemin du Marais (DP 74.202.19.X0003).

##### Dossiers en cours d'instruction :

**Déclaration préalable** pour la pose d'une clôture et d'une fenêtre de toit situées 67 chemin de Vaulx (DP 74.202.19.X0004).

**Déclaration préalable** pour la transformation d'un garage en salle à manger située 143 route du Juiliard (DP 74.202.19.X0005).

**Déclaration préalable** pour la construction d'une clôture située 36 chemin du Marais (DP 74.202.19.X0006).

**Déclaration préalable** pour la construction de deux abris de voitures située 76 chemin du Marais (DP 74.202.19.X0007).

---

#### **9° - Informations diverses**

##### **Déclaration d'intention d'aliéner**

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour un terrain à bâtir sur la parcelle A 1482 situé impasse de Bocher pour une surface de 1 064 m<sup>2</sup> au prix de 202 000 €. Le Maire avise le conseil qu'il n'a pas exercé le droit de préemption de la Commune.

**Journée de l'environnement du 30 mars :** Une trentaine de personnes ont participé au grand nettoyage de nos bords de routes. La benne du véhicule communal était pleine. Merci à tous les participants de leur implication.

##### **Arrêté hauteur des haies dans les carrefours.**

L'arrêté n°2019-21 du 04 avril 2019 rappelle les règles en vigueur sur le territoire communal concernant notamment la hauteur des haies dans les carrefours. Il est consultable sur le site internet de la commune.

##### **Clôtures école et presbytère**

La cour sous l'école élémentaire et le jardin du presbytère ont été clôturés et le jardin réensemencé.

**Les conteneurs semi-enterrés** de tri et ordures ménagères seront terminés dans la semaine (enrobés). Il est prévu l'installation d'une aire de tri complète à l'espace jeux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

## **AGENDA**

**Fermeture de l'accueil de la mairie** du lundi 22 avril 2019 au vendredi 26 avril 2019 inclus.  
La permanence des élus du jeudi de 18h00 à 19h00 est maintenue.

**Chasse aux œufs** organisée par le CAN le samedi 13 avril 2019 dès 15h00. Renseignement auprès de Nadine au 04 50 60 79 31.

**Vide grenier** organisé par le CAN et les Chasseurs le dimanche 28 avril 2019. Renseignement auprès de Nadine au 04 50 60 79 31.

**Cérémonie du 8 mai** à 10h00 à Poisy.

**Vente de fleurs** organisée par l'APE le samedi 11 mai 2019.

**Elections européennes** : dimanche du 26 mai 2019 de 8h00 à 18h00 en mairie, salle du Conseil